

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 24/2026

L'an deux mil vingt-six

Le **18 du mois d'avril** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/04/2026

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, GIGNOUX Pascal, GOUDY Martine, AUPETIT Karine, BRAY Kevin, CRESPO-FARGES Cédric, DUBOIS Maëva, JAMAIN Thomas, JEAN Laetitia, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, LEFEBVRE Xavier, PEYTOUR Bruno.

PROCURATION : BARRY Alain à GOUDY Martine, MUCHERON Laurence à JEAN Laetitia et GRUWÉ Marion à JAMAIN Thomas.

ABSENTS : -**SECRETAIRE DE SEANCE** : LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie.**Nombre de conseillers** :

En exercice : 15

Présents : 12

Procurations : 3

Votants : 15

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 BUDGET PRINCIPAL

Après avoir examiné le Compte Financier Unique statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Municipal, à 13 voix «pour» et 2 abstentions décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u>	+ 111 631.16 €
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	+ 104 472.47 €
<u>C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)</u>	+ 216 103.63 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	-131 102.12 €
D 001 (si déficit) , R 001 (si excédent)	
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	-11 157.58 €
Besoin de financement F = D + E	142 259.70 €
Affectation C = G + H	216 103.63 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	142 259.70 €
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002	73 843.93 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire, Monsieur Pascal MECHINEAU
La Secrétaire de séance, Mme Jeanne-Marie LAFONT-SANTIN

Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU



A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Pascal Mechineau, the Mayor.

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Jeanne-Marie Lafont-Santin, the Secretary of the Council.